

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 861

présenté par

M. Daniel, M. Batut, M. Mis, M. Claireaux, M. Vignal, M. Testé, M. Zulesi, M. Bouyx, M. Anato,
M. Boudié, M. Descrozaille, M. Haury, M. Freschi, Mme Hérin, M. Pont, M. Thiébaud,
Mme Provendier, Mme Lenne, M. Ardouin, Mme Valérie Petit, Mme Racon-Bouzon et
M. Rebeyrotte

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:****« Avances aux collectivités territoriales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.